Site de la commune : http://www.mairie-pontlevoy.fr

Pontlevoy Flash

Novembre 2023 | n° 457

Chères Pontiléviennes, chers Pontiléviens,

Le 13 octobre 2023, Christian GUESNARD, mon Premier Adjoint nous quittait. Je lui suis profondément reconnaissant pour son engagement et sa disponibilité durant toutes ces années d'élu. Le conseil municipal, le personnel municipal et tous ceux qui l'ont côtoyé dans ses différentes missions regrettent celui qui a toujours donné le maximum dans un esprit de partage.

La tension internationale s'est encore durcie ces dernières semaines. Dans ce contexte, le plan Vigipirate est passé au niveau « urgence attentat ». Dans ce cadre, la sécurité devant les bâtiments publics dont les écoles se trouve renforcée. Le stationnement devant les établissements scolaires est fortement interdit. Merci donc aux quelques parents qui n'auraient pas encore saisi l'intérêt de la sécurité devant l'école de respecter cette posture.

Les travaux des nouveaux courts de tennis extérieurs sont maintenant bien engagés. Ils devraient se terminer courant novembre. La finition de ces derniers interviendra au printemps quand les conditions climatiques seront favorables.

Les travaux de l'aire de Camping-car sont presque terminés. Nous avons contractualisé avec la société Camping-Car Park. L'aire devient donc payante pour les utilisateurs. Une partie des recettes revient à la commune qui garde à sa charge le coût des fluides.

Le réaménagement du cabinet de kinésithérapie est aussi pratiquement terminé. Les kinésithérapeutes commenceront début novembre leur activité. La date précise de l'ouverture vous sera communiquée sur Panneau Pocket dès que possible avec le numéro de téléphone à utiliser. Le secrétariat ne sera pas celui des médecins.

Durant le mois de novembre, de nombreuses activités vous sont proposées à commencer par la choucroute des pompiers le samedi 4 novembre. Venez passer une bonne soirée en supportant nos amis pompiers qui, on ne le dira jamais assez, sont toujours présents pour vous venir en aide. En consultant la rubrique « ce mois-ci », vous constaterez que l'offre de nos associations en divertissement est nombreuse et variée. Chacune d'entre elles sera ravie de vous accueillir lors de ces journées.

La commémoration du 11 novembre 1918 se déroulera à partir de 10h30 devant la mairie.

Jean-Louis Berthault

Maire de Pontlevoy.

Voyager le cœur plein d'espoir est plus important que d'arriver à bon port.

Peter F. Hamilton

Ce mois-ci

Choucroute des Sapeurs-Pompiers
Samedi 4 novembre

Les Amis de la bibliothèque
Ateliers créatifs
Samedis 4 et 18 novembre

Commémoration
Samedi 11 novembre

Bibliothèque
Exposition « Plumes et Cie »
Jusqu'au 15 novembre

APEEPP - loto
Samedi 18 novembre

Téléthon Pontlevoy - Thenay
Parking devant la boulangerie
Dimanche 19, samedi 25, dimanche 26 novembre

ESAT Domaine de St Gilles
Concert-Dessiné
Vendredi 24 novembre

Eco-Frangines - Escape Game
Samedi 25 et dimanche 26 novembre

VOS PERMANENCES EN MAIRIE

RADAP : vente des tickets le mardi 7 novembre de 10h à 11h en mairie.

ASSISTANTE SOCIALE : pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02.54.79.74.00.

Infos municipales

Conseil Municipal du 22 septembre

Délibération 2023-44 « Contribution financière pour les enfants scolarisés en privé dans une autre commune » qui annulera la délibération 2023-32 portant sur le même sujet. Adoptée à l'unanimité.
Délibération 2023-45 « Autorisation de versement d'une subvention auprès de Terres de Loire Habitat concernant le projet de logements sociaux ». 17 pour et 2 abstentions.
Délibération 2023-46 « Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ».Adoptée à l'unanimité.

Questions et informations diverses :
Informations CCV2C.
Référent ambroisie.
Point sur le personnel/élus.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont validés lors de la séance du mois suivant. Vous pourrez en prendre connaissance en mairie ainsi que sur le site internet.

Commémoration du 11 Novembre

Le cortège se formera place de la Libération à 10h30 pour une cérémonie au cimetière suivie du vin d'honneur à 11h30 au foyer rural. L'ensemble des Pontiléviens(nes) est cordialement invité.

Les amis de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée le 1er et le 11 novembre.

Enedis - élagage

Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201.

Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 mètres doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

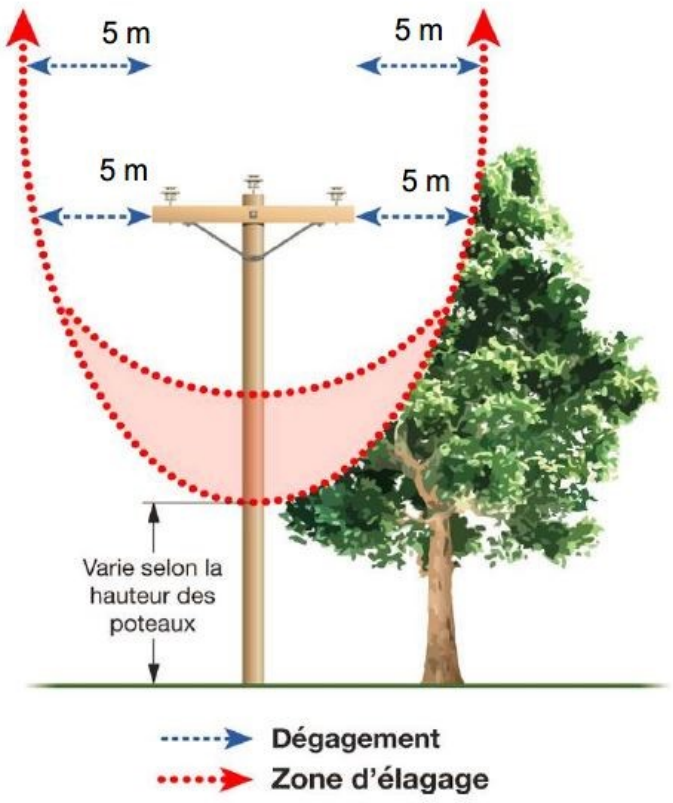

Le traitement des branches coupées est le suivant :
1er cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine public : les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.
2ème cas : la végétation est en domaine privée et le réseau est en domaine privé : les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.
3ème cas : la végétation est en domaine public : les bois et branches coupés sont évacués systématiquement sauf si un accord a été négocié avec la collectivité pour le rangement et l'évacuation.

Rappel de votre obligation de déclaration de meublé de tourisme en mairie

La déclaration du meublé de tourisme ou de la chambre d'hôte par le propriétaire est obligatoire. Voici les étapes qui pourront éventuellement vous aider :

- **Déclaration obligatoire au Centre de Formalités des entreprises (Greffe du Tribunal de Commerce à Blois).**

L'Insee procède ensuite à l'attribution des numéros SIREN, SIRET et code APE (ou NAF).

Le numéro SIREN ou SIRET est obligatoire pour la déclaration en mairie.

- *Depuis le 01 juillet 2010 : obligation de déclarer les Meublés de Tourisme en Mairie qu'ils soient classés ou non classés. Tout changement concernant les informations fournies sur la déclaration devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration.*

Pour cela, **le formulaire Cerfa 14004*04** est à remplir et adresser à la mairie, cette dernière vous délivrera un récépissé.

- De plus, et uniquement dans le cadre des Chambres d'hôtes, une déclaration à la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) sera à effectuer ; il faudra alors remplir le Cerfa 13984*03.
- En cas de cessation d'activité, il est nécessaire d'en faire la déclaration dans les 30 jours auprès de la mairie et du Greffe du Tribunal de Commerce de Blois.

Vie associative

Sapeurs-pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pontlevoy-Thenay organise sa 4ème soirée choucroute le **samedi 4 novembre** à 20h au foyer rural de Pontlevoy.
Soirée dansante animée par DJ Stéphane. Apéritif et repas servis à 20h.
Menu : apéro, choucroute garnie ou blanquette de veau, salade, fromage, dessert, 1 verre de bière ou vin blanc. Tarif adultes : 28€, tarif enfants (moins de 12 ans) : 14€.
Réservations obligatoire avant le 1er novembre auprès de : Jean-Luc 06.14.15.13.88 ou Alain 06.40.58.52.54.
Venez nombreux vous divertir et passer une bonne soirée.

APEEPP

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Pontlevoy organise un loto le **samedi 18 novembre 20h00 au foyer rural de Pontlevoy ouverture des portes 18h00.**

Gros lots : 1 voyage pour 2 personnes, 1 TV, 1 trampoline, 1 tireuse à bière, 1 machine à soda, 1appareil à raclette...

Partie spéciale : 1 bon d'achat de 400 €.

Partie enfant : des écouteurs JBL, 1 skateboard, 1 kit de gamer...

Partie du malchanceux.

Tombola gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Tarifs : 4 € le carton / 10 € les 3 / 20 € les 6 + 2 gratuits.

Partie enfant : 2 € le carton / 5 € les 3.

Buvette et restauration.

Réservations : Jennifer **06.73.44.15.51** ou Denis **06.08.02.10.75.** Nous vous attendons nombreux !

Les amis de la bibliothèque

L'exposition « plumes et Cie », la création d'oiseaux avec les ateliers de la farandole, et de l'ESAT ainsi que le club de peinture dessin seront visibles jusqu'au 15 novembre aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou sur rendez-vous.
Ateliers créatifs les samedis 4 et 18 novembre de 14h30 à 17h.

Société de chasse

Battue aux renards samedi 18 novembre 2023.

Rendez-vous à 8h sur la place du champ de foire.

Présence obligatoire de tous les sociétaires. En cas de réelle indisponibilité, merci d'en informer le Président Fabrice Roux.

Tous les chasseurs des sociétés voisines et chasses privées sont cordialement invités.

Le président : Fabrice Roux, fabrice.roux14@wanadoo.fr, 06.73.88.82.03.

Vie associative

Club des Aînés du Foyer Rural

Les Adhérents sont informés que le traditionnel goûter d'Automne **aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à 15h,** salle du foyer rural.

► Prix du goûter : 4,00 €.

► Inscription souhaitée avant le 11 novembre aux 02.54.32.56.01 – 02.54.32.56.17. - 06.77.47.20.31.

L'Association Foyer Rural

le d**imanche 3 décembre 2023** thé-dansant avec Dominique et Stéphanie FLOQUET.
Au foyer rural à partir de14h30 (ouvert à tous), entrée 12 **€** avec pâtisserie.
Réservations : 02.54.32.34.21 ou 06.61.54.69.82.

Le **vendredi 8 décembre 2023** sortie NOËL AVANT NOËL à Bourg sous la Roche (85)
Prix 92 **€** par personne. Déjeuner dansant avec L'Orchestre Damien Roy.
La compagnie OASIS vous propose un spectacle en 2 tableaux : « OASIS AIRLINES », « THE LEGENDS » avec 14 artistes.
Départ de PONTLEVOY, place du champ de Foire (Avenue Malingié) à 7H30, réservation : 02.54.32.34.21 ou 06.61.54.69.82.

ESAT Domaine de St Gilles

Les résidents du Domaine de St Gilles vous convient à leur **Concert-Dessiné** en collaboration avec deux artistes :
Moon-Li (dessinatrice) et **Trois** (musiciens).
Ce concert est le fruit d'une collaboration avec le Chato d'O de Blois en réponse à un appel à projet financé par la DRAC Centre Val de Loire.
Nous vous invitons le **vendredi 24 novembre à 14h** au Foyer Rural de Pontlevoy.
Le spectacle sera suivi d'un temps d'échange, GRATUIT – Ouvert à tous.

Les Eco-Frangines

3ème édition Escape Game Éphémère - samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023 - avec 3 nouvelles salles.
Qu'est-ce qu'un escape Game ?
Les participants en constituant une équipe doivent collaborer pour explorer les lieux, trouver des indices, résoudre des énigmes et relever des défis qui leur permettront, étape par étape, de progresser dans le jeu et de s'évader avant la fin du temps imposé.
Pour des équipes de 3 à 6 personnes
*** Salle n°1 - l'académie de magie** - difficulté 2 sur 5 - à partir de 8 ans.
*** Salle n°2 - la cale de mirage** - difficulté 3 sur 5 - à partir de 8 ans.
*** Salle n°3 - l'hôpital psychiatrique** - difficulté 4 sur 5 - à partir de 16 ans.
Tous les scénarios dans notre boutique en ligne : https://lesecofrangines.fr/boutique/
Différents niveaux de difficultés, pour les débutants comme pour les habitués.
Horaires samedi 25 novembre 2023 : 10h30, 13h30, 15h, 16h30, 18h, 21h, 22h30.
Horaires dimanche 26 novembre 2023 : 10h30, 13h30, 15h, 16h30.
Durée : 15 min de présentation + 1h pour sortir (se présenter 15 min avant le début).
Lieu : 64 route de Montrichard 41400 PONTLEVOY.
Tarifs : à partir de 10**€** / personne.
Buvette et restauration (midi et soir) sur place sur réservation.
Vous souhaitez faire un Escape Game, venez avec vos enfants nous les surveillerons pendant que vous tentez de sortir…
Nous leur proposerons des activités et jeux sous notre surveillance.
Renseignements par mail lesecofrangines@gmail.com et au 06.38.87.75.37.
Réservation obligatoire sur le site internet : https://lesecofrangines.fr/boutique/

Tennis TCSUD 41

Pour jouer au tennis :
L'adhésion au club est à 80 € pour les mineurs et 110 € pour un adulte (tarifs inchangés par rapport à 2022).
Cela donne droit à la licence (et donc l'assurance qui va avec), à une liste de partenaires potentiels sur demande après l'inscription, à l'accès aux animations du club et bien entendu accès aux terrains du club : 2 terrains de la salle de Pontlevoy (pour les adultes), 2 terrains extérieurs de Pontlevoy (en construction) et aux 2 terrains extérieurs de Montrichard.

Les cours :
Les cours sont quasiment complets.
Il reste cependant des places :
En mini tennis (5/7 ans environ) : **mercredi** 10h15/ 11h et/ou **vendredi** 17h15/ 18h.
Homme adultes et ados 30/1 à 30/3 environ : vendredi 18h30/20h.

Renseignez-vous auprès de Bernard au 06.84.00.33.58.

Championnat :
Reprise des championnats tous les weekends du mois de novembre.

Pontlevoy Thenay pour le Telethon

SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 Pontlevoy Thenay pour le Téléthon.

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU : SALLE DE LA PASSERELLE (route de Thenay).

Si vous avez des noix en trop, elles seront les bienvenues pour être vendues au profit du Téléthon, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous récupérons aussi des livres, des objets en tout genre pour la tombola.

Nous recherchons des petits objets de décoration pour mettre dans les compositions florales.

Le Téléthon aura lieu **le samedi 9 décembre à partir de 9 heures** et jusqu'à 18 heures à la salle de la passerelle, plus de détails dans le flash de décembre.

Vous pourrez nous retrouver **sur la place de la mairie (à côté de la boulangerie) les samedis 25 novembre et 2 décembre de 10h30 à 17h30 et les dimanches 19 novembre, 26 novembre et 3 décembre de 10 h à 12h30.**

Vous pourrez venir nous voir pour acheter des livres, du linge de maison, des vêtements, des décorations de Noël, des potages de légumes maison, des noix… Et participer à la tombola (1 lot par enveloppe).

Une urne sera disponible pour vos dons. Les chèques de dons doivent être faits à l'ordre de l'AFM Téléthon, pour tout don, un reçu fiscal vous sera adressé ultérieurement afin de bénéficier de l'avantage fiscal correspondant (don déductible de votre impôt à hauteur de 66%, si vous êtes imposable et dans la limite de 20% de votre revenu).

Pour la journée du samedi 9 décembre à la salle de la Passerelle, vous pourrez trouver du linge de maison, des vêtements, des chaussures, des plantes, des objets de décoration, des tableaux, une brocante. Il y aura aussi le loto scrabble et le 421, sans oublier, les livres, les DVD, la tombola.

Il y aura aussi de quoi se désaltérer et se restaurer le midi (potage de légumes, croque-monsieur, fromage, fruit, au prix de 6 € réservation sur place).

Participation de l'ESAT : vente de gâteaux.

Pour que puisse continuer cette action solidaire, nous comptons sur vous. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Par avance nous vous remercions de votre participation.

Contact : 06.31.25.32.26 – mail : isa2.delille@orange.fr

Les organisateurs du Téléthon.

Club de marche

L'assemblée générale du club de marche.

Les marcheurs pontileviens se sont réunis le jeudi 21 septembre dans la salle de la Saulaie pour tenir leur assemblée générale. Ce fut un moment d'échange sur l'activité de l'année passée ; le club compte désormais 38 membres, ensuite l'assemblée a reconduit le bureau.

Présidente : Michelle Madérieux.

Trésorière : Dominique Caudal.

Secrétaire : Thierry Bettencourt.

L'assemblée s'est conclue par un moment de convivialité où les échanges se sont poursuivis.

Club informatique de Pontlevoy

En cette saison 2023 – 2024, la section informatique du Foyer Rural se poursuit le lundi tous les 15 jours à Monthou sur Cher de 15h à 17h. La remise en place d'une activité informatique sur Pontlevoy est en réflexion. Si vous êtes intéressés faites le savoir auprès de l'animatrice 06.18.04.66.86 ou auprès de la Présidente 06.60.96.88.81.

Collectivement nous appréhendons les différentes possibilités de cet outil formidable qu'est l'ordinateur, le téléphone portable, la tablette etc. Que peut-on faire avec nos documents, nos photos, nos vidéos, sans oublier les recherches sur la toile ! Chacun partage son savoir et bénéficie de celui des autres, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, quel que soit votre niveau.

C'est avec plaisir que nous vous attendons tous pour vous familiariser avec vos PC.

Retenez dès à présent, la date du 21 Janvier 2024 à 15h30 pour une après-midi théâtre. Une pièce humoristique, pleine de rebondissements, sera présentée et interprétée par la troupe de Loché sur Indrois où notre animatrice est actrice.

Agréable après-midi en perspective. Nous vous attendons nombreux. Entrée 8€ et 5€ pour les moins de 13 ans.

La trésorière G. Marty.

Horaires

FAITES LE 3237

Afin de connaître la pharmacie la plus proche ouverte le soir, le week-end et les jours de fêtes.

Dates	Pharmacies de garde
1er novembre	Pharmacie Sénéchal Bourré
4, 5 novembre	Pharmacie Heurtin Thésée
10, 11, 12 novembre	Pharmacie Airvault Selles-sur-Cher
18, 19 novembre	Pharmacie Tourlet Faverolles
25, 26 novembre	Pharmacie Martineau Saint Aignan

Bibliothèque Municipale

Fermée le 1er et le 11 novembre

Mercredi	10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h00

Date	Messe
12 novembre	9h00 : Pontlevoy
26 novembre	9h00 : Pontlevoy

Rappel : la messe est célébrée en période scolaire à Pontlevoy le mercredi à 12h30

Urgences dentaires de garde

Les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **appeler le 02 54 78 17 26**

Service médical de garde

En cas d'urgence, la nuit à partir de 20h00 et le week-end à partir de 12h00 : **appeler le 15**

La Poste

Le bureau de Poste est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 11h00.

Mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

Marché - Place de la Libération

Tous les jeudis : horticulteur 8h30 à 12h.
Tous les samedis : boucher-charcutier de 14h à 19h

Déchèterie

Lundi :	10h - 12h	14h - 17h
Mardi :	fermé	
Mercredi :	10h - 12h	14h - 17h
Jeudi :	10h- 12h	fermée
Vendredi :	10h - 12h	14h - 17h
Samedi :	10h - 12h	14h - 17h

Fermée les dimanches et jours fériés.

Conciliateur de justice de Montrichard :

M. Yves ANTIER : 02.54.32.15.86 sur rendez-vous.

Espace France Service Montrichard

Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h / 02.54.32.15.86.
http://www.montrichardvaldecher.com/espace-France-service/

Site de la commune : http://www.mairie-pontlevoy.fr

Page Facebook de la commune :

https://www.facebook.com/Commune-de-Pontlevoy-41400-104072942201245/?ref=pages_you_manage

Téléphone : 02.54.71.60.70

Les personnes qui le souhaitent, peuvent recevoir le FLASH par e-mail.
Pour cela, nous faire parvenir votre adresse e-mail sur notre messagerie : secretariat@mairie-pontlevoy.fr

NLDR : le Pontlevoy Flash est destiné, entre autres, à informer la population des activités du mois à venir.

Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si c'est nécessaire...

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique